

Le mot du Maire

Voilà déjà une année de mandat bien compliquée avec cette crise sanitaire mais nous devons rester vigilants, ce qui a entraîné l'annulation de la fête patronale prévue chaque année fin avril, le vide-greniers du 15 août ; deux festivités très appréciées par tous les habitants de notre village.

À ce jour, le Club des Étangs n'a toujours pas repris ses activités.

Pour ce qui concerne le repas des anciens, nous sommes toujours dans l'incertitude quant à sa réalisation.

Nous souhaitons la bienvenue à tous nos nouveaux résidents et serons heureux de les accueillir prochainement pour un pot de bienvenue.

Nous vous souhaitons une belle fin d'été, plus ensoleillée que le début de cette période estivale.

Nous restons toujours à votre disposition comme nous avons su le faire durant l'année écoulée.

Prenez encore et toujours bien soin de vous et rendez-vous en fin d'année pour d'autres rubriques.

Nadine ROBERT

Campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sur la commune de Trémonzey

La gestion des chats errants est délicate et il est impératif de gérer leur population en maîtrisant leur prolifération. Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans. La stérilisation s'avère être le meilleur moyen de lutte contre les nuisances de la population féline.

En partenariat avec le Cabinet Vétérinaire de La-Vôge-Les-Bains et l'aide de Daniel PÉLISSON, bénévole accrédité par la commune, nous avons procédé à la capture, par « trappage », des chats errants afin de les transporter chez le vétérinaire pour les stériliser et les tatouer au nom de la Fondation 30 Millions d'Amis. Ils ont ensuite été relâchés sur leurs lieux de capture.

Depuis le début de l'année 2021, nous avons fait stériliser deux chats : un mâle et une femelle.

Nous avons donc la possibilité de stériliser six chats jusqu'à fin décembre 2021.

Pour tous renseignements ou signalement de chats errants vous pouvez vous adresser à Mme MICHEL Agnès au 06.23.88.39.66 ou à Mr Daniel PÉLISSON au 06.32.31.39.63



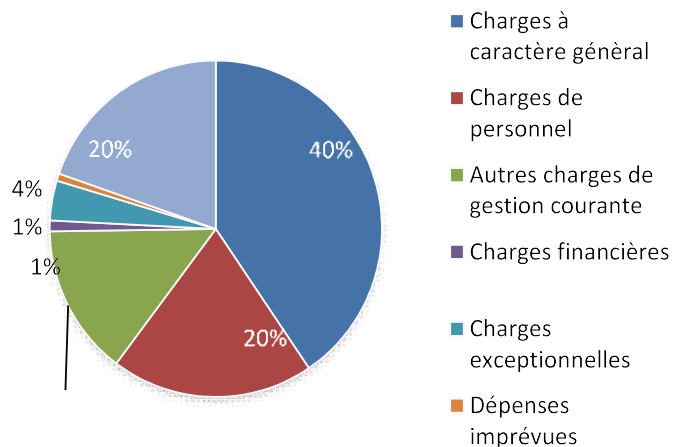
Budget Primitif 2021 - Commune de Trémonzey

Budget voté en date du 26 mars 2021 par le Conseil Municipal

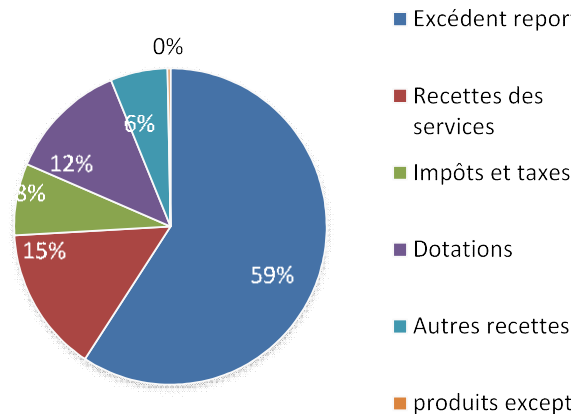
La section de fonctionnement :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Dépenses courantes	176 739.35 €	Excédent brut reporté	258 135.99 €
Dépenses de personnel	85 953.00 €	Recettes des services	65 030.00 €
Autres dépenses de gestion courante	63 300.00 €	Impôts et taxes	32 000.00 €
Dépenses financières	4 500.00 €	Dotations et participations	53 788.00 €
Dépenses exceptionnelles	16 725.25 €	Autres recettes de gestion courante	25 800.00 €
Dépenses imprévues	3 000.00 €	Produits exceptionnels	1 300.00 €
Total dépenses réelles	331 235.23 €	Total recettes réelles	177 918.00 €
Virement à la section d'investissement	85 836.39 €		
Total général	436 053.99 €	Total général	436 053.99 €

Budget Primitif 2021 - Dépenses



Budget Primitif 2021 - Recettes



La section d'investissement :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Solde d'investissement reporté		Virement de la section de fonctionnement	85 836.39 €
Dépenses financières	70 945.85 €	FCTVA	1 500.00 €
Dépenses d'équipement	67 105.31 €	Caution	500.00 €
		Solde d'exécution	42 614.77 €
Autres dépenses		Subventions d'investissement	8 600.00 €
Dépenses Imprévues	1 000.00	Excédent fonctionnement capitalisés	
Total général	139 051.16 €	Total général	139 051.16 €

Cérémonie du 8 mai 2021

Lors de la commémoration du 8 mai 1945, le nombre de participants étant limité à onze personnes, les habitants de la commune n'ayant pas pu participer à cette commémoration, seules deux personnes les ont représentés.

Lecture a été faite de la lettre du Ministre des Armées, suivie du dépôt d'une gerbe et les personnes présentes ont repris la Marseillaise.



Travaux sur le réseau d'eau potable

Article paru dans la presse quotidienne régionale

Les travaux sur le réseau d'eau potable avancent



Michel Heinrich est venu constater l'avancement des travaux sur le réseau d'eau potable.

Michel Heinrich, président de la CAE (Communauté d'agglomération d'Épinal), s'est rendu sur place pour constater l'avancement des travaux sur le réseau d'eau potable. Pour rappel, suite à une étude diagnostic réalisée en 2016, des travaux ont été engagés en 2019. La première tranche a été effectuée sur le secteur de la route de la Gare de Bains pour un montant de 246 384 €, une deuxième tranche devait être de nouveau engagée par la commune en 2020, mais la crise sanitaire en a décidé autrement et la compétence eau a été transférée à la

Communauté d'agglomération d'Épinal cette même année. De ce fait, les travaux n'ont pu démarrer qu'en mai 2021 rues de la Gotelle, de la Fosse, de la Basse-Jus, de la 1^{re}-Jus, de la 2^e-Jus, de la Haute-Jus et route de Fontenoy, pour un montant de 288 000 €.

Il faut préciser que le taux de rendement du réseau d'eau potable est passé de 10 à 70 %, suite à ces réalisations subventionnées par le Conseil départemental et l'agence de l'eau RMC (Rhône-Méditerranée-Corse) et qui devraient prendre fin début septembre.

Bornes à incendie

Lors des travaux sur le réseau d'eau potable, la Commune en a profité pour changer le réseau incendie qui était obsolète. Huit bornes ont donc été remplacées. Cinq anciennes bornes restent à la disposition des personnes intéressées ; pour ce faire, merci de vous adresser en Mairie.



Programme des animations Bains-lès-Bains

Le programme des animations concernant La Vôge les Bains et ses environs est disponible en Mairie, celui-ci est établi tous les quinze jours.

Le programme concernant le cinéma est affiché à l'entrée de la Mairie.

A promotional poster for a mini-golf event. The top left features a red box with the dates 'Du 9 au 23 août'. The main title 'MINI-golf' is written in large, stylized letters, with 'MINI-' in a white block font and 'golf' in a black script font. Below the title is a circular photograph of a person playing mini-golf on a course. The text 'Programme des animations' is overlaid on the bottom half of the photo. At the bottom right of the photo area, it says 'La Vôge-les-Bains et ses environs'. The bottom section of the poster contains event details: 'Focus :CHALLENGE Mini golf (panier garni à gagner) 5€ / pers. Les mardis 10 et 24 août à 15h00 à La Vôge-les-Bains' and 'Mini golf Location possible tous les jours pendant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.' Logos for 'la' and 'epinal tourisme OFFICE DE LA VÔGE-LES-BAINS' are at the bottom right.

Du 9 au
23 août

MINI-golf

Programme
des animations

La Vôge-les-Bains
et ses environs

Focus :**CHALLENGE Mini golf** (panier garni à gagner) 5€ / pers.
Les mardis 10 et 24 août à 15h00 à La Vôge-les-Bains

Mini golf Location possible tous les jours
pendant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

la

epinal
tourisme
OFFICE DE LA VÔGE-LES-BAINS

Nouveaux résidents dans notre commune

Dix-neuf maisons ont été acquises dont :

12 résidences principales

7 résidences secondaires

Un pot de bienvenue sera organisé à une date qui, à ce jour, n'est pas encore définie.

Remèdes de grand-mère

L'argile pour soulager les piqûres d'insectes

Un panaris ? Mamie préconise un cataplasme à l'argile !

Une tendinite ? Mamie préconise encore un cataplasme à l'argile.

Une peau sèche ? Masque à l'argile

Etc...

Riche en minéraux et en oligo-éléments, antiseptique et anti-inflammatoire, l'argile soulage les piqûres d'insectes, apaise les douleurs et vous fait une belle peau.

Par ailleurs, il est tellement agréable de se faire un masque à l'argile qu'il serait dommage de s'en priver....

Arthrose

Le curcuma l'un des remèdes les plus faciles face à l'arthrose.

Le curcuma est l'anti-inflammatoire par excellence en cas de douleurs rhumatismales indésirables. On estime d'ailleurs qu'il peut renforcer les effets des anti-inflammatoires. Il n'est pas conseillé si vous souffrez de calculs, mais sinon, vous pouvez aisément en saupoudrer deux à trois grammes sur vos plats au quotidien pour profiter de tous les bienfaits de sa curcumine. Les compléments alimentaires seront toutefois plus concentrés et donc plus efficaces sur vos articulations douloureuses.

Les feuilles de cassis en remèdes contre l'arthrose

Les feuilles comme les bourgeons sont d'excellents anti-inflammatoires encore trop méconnus ! Il peut s'agir d'en prendre une gélule à raison de trois fois par jour ou de se faire une décoction. Si cette deuxième option vous séduit plus que les comprimés, buvez-en un demi-verre deux à trois fois par jour avant 17 heures. C'est très efficace contre les douleurs et raideurs qui vous font souffrir. Notez tout de même que les femmes enceintes ne peuvent pas en utiliser pour soulager leurs articulations en proie aux douleurs articulaires.

Qu'on se le dise



CHIENS :

Pour rappel, vous êtes tenus de promener vos chiens en laisse (art 1385 du code civil) et d'en assumer la garde et la surveillance. Afin d'entretenir le bon vivre de notre village, nous vous sommes reconnaissants de veiller à ce que vos animaux ne causent pas de nuisances sonores.

HEURES DE TONTE DES PARTICULIERS :

Du lundi au samedi 8h30 12h00-14h00 19h00
Les dimanches et jours fériés 10h00 12h00

MUSIQUE :

Afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage, nous vous remercions de bien vouloir limiter le niveau sonore de votre musique.

SCOLAIRE :

Comme l'année passée, la mairie rembourse sur justificatifs 10 repas par enfant fréquentant la cantine (sous réserve que les parents soient à jour dans le règlement de leurs factures communales).

De plus, la carte de bus est remboursée à hauteur de 90€ sur justificatif de paiement remis en ligne lors du règlement de la carte.

ARRÊTÉS :

Un arrêté (n° 248/2020) relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département des Vosges est à votre disposition pour consultation à la Mairie.

RECENSEMENT :

Le recensement des habitants de la Commune aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Une boîte à idées a été installée à l'entrée de la Mairie afin de recevoir vos suggestions et remarques constructives.

BIBLIOTHÈQUE :

La carte d'adhésion est gratuite pour tous les résidents de la Commune.

Horaires d'ouverture : jeudi de 17 heures à 18 heures 30 et le samedi de 10 heures 30 à 12 heures

Le renouvellement des livres se fait deux fois par an.

CIMETIÈRE :

Un nouveau container a été installé dans l'enceinte du cimetière destiné à recevoir uniquement les déchets verts, celui situé à l'extérieur n'a plus lieu d'être utilisé.

Etat civil

Naissance :
Maé POIROT

Décès :
Mr VIAL Daniel
Mme GERSET Yvette

Nous souhaitons la bienvenue à Eléna,

Fille de Anaïs BAVARD (Secrétaire) et
Geoffrey MOUGENOT

FERMETURE DE LA MAIRIE DU 16 AU 28 AOÛT 2021

Horaires ouverture Mairie

Lundi - jeudi : de 9h à 11h



03-29-36-34-42



mairie.tremonzey@akeonet.com

Permanence du maire :

Mme ROBERT Nadine

Lundi et jeudi : de 9h à 11h

Et sur rendez-vous (07.57.63.38.53)

1^{ère} adjointe :

Mme MICHEL Agnès

(Conseiller communautaire, gestion du cimetière)

Sur rendez-vous.

2^{ème} Adjointe :

Mme BOMONT Amélie (responsable salle polyvalente)

Site internet :

Tremonzey.jimdo.com

Retrouvez-nous également sur
notre page Facebook

Agenda

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, le calendrier
des manifestations reste vierge.